



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°25.03.13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 juin 2025

Date d'affichage : 18 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-cinq juin à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE, Maire,*

Etaient Présents : Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND, Jean-Claude VINATIER.

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Gaspard BOREL, Magali BRECHU, Natacha SALLE.

Excusés :

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Emeric SALLE.

Paul FIGVED a été élu secrétaire de séance.

Objet : Signature d'une convention de partenariat pour l'animation CIMLAB

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) est compétente en matière de développement économique. Elle anime « Altipolis » le pôle entrepreneurial du Briançonnais qui accompagne à la création et au développement d'entreprises. La CCB est également compétente en matière d'action sociale visant notamment l'accessibilité aux services publics et au développement de la citoyenneté et du lien social intergénérationnel.

La coordination de ces deux compétences ont encouragé la CCB à s'engager dans le Plan Intégré Territorial (PITer) Cœur Alpes qui prévoit dans son action Cœur Solidaire, la création d'un Espace Public Numérique (EPN) et d'un fablab à l'attention des citoyens visant à l'information et l'éducation via le numérique. Le souhait politique autour de cette action est de diversifier le tissu économique et attirer de nouvelles catégories socioprofessionnelles, des télétravailleurs ou des entreprises.

Les fablabs résultant de la contraction de Fabrication Laboratory constituent un réseau mondial de laboratoires locaux, permettant l'invention en fournissant l'accès à des outils pour la fabrication numérique selon le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Un fablab est aussi un lieu ouvert à des personnes qui ont des idées et des projets et qui souhaitent les formaliser au stade de prototype. Un fablab est un lieu au sein duquel des machines performantes sont mises à la disposition des utilisateurs pour leur permettre de donner vie à leurs projets. On y trouve notamment des imprimantes 3D ou des outils de découpe d'une grande précision. Un fablab c'est aussi un lieu collaboratif de travail et d'échanges entre des personnes d'univers différents.

Ces objectifs et ces valeurs étant liés aux compétences de la CCB, elle a entrepris la création du Cimelab : le Fablab du Briançonnais dans le cadre d'un projet PITer ALCOTRA en partenariat avec la Ludothèque au coin du jeu.

L'association Au coin du jeu a pour objet de favoriser la promotion de la personne, son épanouissement au travers du jeu (sauf jeux d'argent), accueillir tout type de personnes quel que soit son âge, son sexe, son lien social, développer des lieux d'échanges favorisant l'intégration sociale et culturelle, favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité. Elle vise à faire (re)découvrir à tous la convivialité et le plaisir du jeu. Développer toutes activités et manifestations en lien direct ou indirect avec le jeu et le soutien à parentalité.

Ainsi, les deux structures partagent les valeurs décrites dans la charte des Fablab et Le Cimelab poursuit les orientations suivantes :

- Promouvoir l'éducation populaire via le numérique,
- Favoriser l'économie circulaire via la réparation des objets,
- Encourager l'innovation via la fabrication numérique.

Face à ce constat la CCB et la Ludothèque ont décidé de mettre en synergie leurs ressources dédiées à la fabrication numérique afin de constituer le CIMELAB : le Fablab du Briançonnais.

La Commune de La Salle Les Alpes partage avec la CCB et l'association Au coin du jeu les valeurs décrites ci-dessus et souhaite participer à l'animation du CIMLAB.

Il convient d'établir une convention qui vise à définir les modalités de partenariat entre la CCB, Au Coin du Jeu et la Commune de La Salle Les Alpes afin de :

* proposer des animations d'atelier découverte Fablab pour les usagers de la bibliothèque de la Commune de La Salle Les Alpes,

*bénéficier de nouvelles expériences créatives et technologiques le tout favorisant un gain de visibilité pour le Cimelab,

* participer à la diffusion du programme du Cimelab à travers les différents médiums utilisés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention joint en annexe ;

Considérant que la bibliothèque de la commune de la Salle les Alpes respecte l'ensemble des engagements de la convention ;

Considérant la volonté de la commune de la Salle les Alpes de participer à l'animation Cimelab ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres votants :

- **APPROUVE** les termes de la convention jointe en annexe ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune de La Salle les Alpes toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 25 juin 2025.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Paul FIGVED



con



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ANIMATION DU CIMELAB

ENTRE

La Communauté de Communes du Briançonnais, domiciliée 1 rue Aspirant JAN, 05100 BRIANCON, représentée par son Président, partenaire historique du CIMELAB, ci-après désignée « la CCB »,

ET

L'association « Au Coin du Jeu », domiciliée 23 bis avenue de la République 05100 BRIANCON, représentée par son Président, partenaire historique du CIMELAB, ci-après désignée « Au Coin du Jeu »,

ET

La Commune de La Salle les Alpes, domiciliée 15 rue de la Guisane 05240 LA SALLE LES ALPES, représentée par son Maire, nouveau partenaire du Fablab, ci-après désignée « la Commune de La Salle les Alpes »,

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

Préambule

La Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) est compétente en matière de développement économique. Elle anime « Altipolis » le pôle entrepreneurial du Briançonnais qui accompagne à la création et au développement d'entreprises. La CCB est également compétente en matière d'action sociale visant notamment l'accessibilité aux services publics et au développement de la citoyenneté et du lien social intergénérationnel.

La coordination de ces deux compétences ont encouragé la CCB à s'engager dans le Plan Intégré Territorial (PITer) Cœur Alpes qui prévoit dans son action Cœur Solidaire, la création d'un Espace Public Numérique (EPN) et d'un fablab à l'attention des citoyens visant à l'information et l'éducation via le numérique. Le souhait politique autour de cette action est de diversifier le tissu économique et attirer de nouvelles catégories socioprofessionnelles, des télétravailleurs ou des entreprises.

Les fablabs résultant de la contraction de Fabrication Laboratory constituent un réseau mondial de laboratoires locaux, permettant l'invention en fournissant l'accès à des outils pour la fabrication numérique selon le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Un fablab est aussi un lieu ouvert à des personnes qui ont des idées et des projets et qui souhaitent les formaliser au stade de prototype. Un fablab est un lieu au sein duquel des machines performantes sont mises à la disposition des utilisateurs pour leur permettre de donner vie à leurs projets. On y trouve notamment des imprimantes 3D ou des outils de découpe d'une grande précision. Un fablab c'est aussi un lieu collaboratif de travail et d'échanges entre des personnes d'univers différents.

Ces objectifs et ces valeurs étant liés aux compétences de la CCB, elle a entrepris la création du Cimelab : le Fablab du Briançonnais dans le cadre d'un projet PITer ALCOTRA en partenariat avec la Ludothèque au coin du jeu.

L'association Au coin du jeu a pour objet de favoriser la promotion de la personne, son épanouissement au travers du jeu (sauf jeux d'argent), accueillir tout type de personnes quel que soit son âge, son sexe, son lien social, développer des lieux d'échanges favorisant l'intégration sociale et culturelle, favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité. Elle vise à faire (re)découvrir à tous la convivialité et le plaisir du jeu. Développer toutes activités et manifestations en lien direct ou indirect avec le jeu et le soutien à parentalité.

Ainsi, les deux structures partagent les valeurs décrites dans la charte des Fablab et ont inauguré le Cimelab le 18 janvier 2022. Le Cimelab poursuit les orientations suivantes :

- Promouvoir l'éducation populaire via le numérique,
- Favoriser l'économie circulaire via la réparation des objets,
- Encourager l'innovation via la fabrication numérique.

Face à ce constat la CCB et la Ludothèque ont décidé de mettre en synergie leurs ressources dédiées à la fabrication numérique afin de constituer le CIMELAB : le Fablab du Briançonnais.

La Commune de La Salle Les Alpes partage avec la CCB et l'association Au coin du jeu les valeurs décrites ci-dessus et souhaite participer à l'animation du CIMLAB.

Article 1 : Objet de la convention

Les Fablabs, avant d'être des ateliers et des machines dédiées à la fabrication numérique, sont des communautés d'utilisateurs qui doivent être fédérées et animées notamment dans le cadre d'ateliers s'adressant à des publics variés et identifiés.

La Communauté de Communes du Briançonnais, l'association « Au Coin du Jeu » et la Commune de La Salle Les Alpes conviennent qu'ils partagent une communauté d'intérêt : la CCB et l'association « Au Coin du Jeu » par la gestion du CimeLab, et la Commune de La Salle Les Alpes pour la dynamique nouvelle qu'il pourra apporter via son réseau et ses compétences.

La présente convention vise à définir les modalités de partenariat entre la CCB, Au Coin du Jeu et la Commune de La Salle Les Alpes afin de proposer des animations d'atelier découverte Fablab afin de faire bénéficier aux usagers de la bibliothèque de la Commune de La Salle Les Alpes de nouvelles

expériences créatives et technologiques le tout favorisant un gain de visibilité pour le Cimelab en participant à la diffusion du programme du Cimelab à travers les différents médiums utilisés.

Article 2 : Mise à disposition

La Communauté de Communes du Briançonnais et l'association « Au Coin du Jeu » s'engagent à mettre à disposition de la Commune de La Salle Les Alpes, les plateaux techniques du « FabLab », sous la supervision d'un FabManager situés sur les deux sites distincts suivants :

- le local dénommé : Atelier N°2 localisé dans l'infrastructure d'Altipolis sis au Quartier Berwick - 2 Avenue du Général Barbot à BRIANCON.
- les locaux de l'association « Au Coin du jeu » sis au 23bis Rue de la République à BRIANCON.

- **Modalités**

Il est proposé l'animation d'ateliers à hauteur de :

- une ½ journée par trimestre qui seront fixées conjointement par les deux parties

- **Matériel**

Sera mis à disposition le matériel recensé dans l'annexe 1.

En cas de dégradation de matériel par le nouveau porteur, celui s'engage à le remettre en état ou le cas échéant à le racheter.

L'achat des consommables associés, le stockage et la gestion seront à la charge la Commune de La Salle Les Alpes.

- **Mobilier**

Il est convenu que sera laissé à la disposition de la Commune de La Salle Les Alpes, le mobilier de chaque site respectif du CimeLab recensé dans l'annexe 1.

Article 3 : Participation aux frais

Les consommables restent à la charge nouveau porteur sauf mention contraire.

Il est convenu que la Commune de La Salle Les Alpes bénéficie d'un abonnement au CimeLab, ce dernier mettant à disposition du CimeLab son savoir-faire, ses compétences et son réseau.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention prendra effet à compter du jour de sa signature par les parties.

Elle est convenue et acceptée entre les parties pour une durée de 1 an renouvelable dans la limite de 3 ans, à compter de sa date de signature.

Article 5 : Responsabilités

Les responsabilités civiles et pénales sont celles de la loi.

La Commune de La Salle les Alpes s'assure auprès d'une compagnie d'assurance agréée pour ses activités réalisées dans les locaux du CimeLab, de telle sorte que la responsabilité de la Communauté de Communes du Briançonnais ou de l'association « Au Coin du Jeu » ne soit jamais recherchée à l'occasion des activités des utilisateurs.

Article 6 : Modification des conditions d'exécution de la convention et règlement des litiges

La modification éventuelle de la convention devra s'effectuer par avenant. Les parties conviennent de rechercher prioritairement une solution amiable aux litiges qui pourraient naître de l'exécution de la présente convention. À défaut d'accord, ils seront portés devant le Tribunal Administratif de Marseille.

Article 7 : Dénonciation

La présente convention pourra être dénoncée par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de trois mois.

Fait en 3 exemplaires originaux à Briançon, le 24/04/2025

<p>Pour la Communauté de Communes du Briançonnais, Le Président,</p> <p>Arnaud MURGIA</p>	<p>Pour l'association « Au Coin du Jeu », Le Président,</p> <p>Rémi BROUARD</p>	<p>Pour la Commune de La Salle Les Alpes, Le Maire,</p> <p>Emeric SALLE</p>
---	---	---

ANNEXE 1 – Liste du matériel sur le site de la Communauté de Communes du Briançonnais

Machines CNC

- Découpeuse laser – Thermoflan Laser EKO 14 avec extracteur de poussières et fumées
- Fraiseuse numérique – Mekanika EVO-L sur table avec cartérisation
- Aspirateur à eau et à poussières 30L
- Scanner 3D – Einscan Pro 2x V2
- Imprimante 3D de type résine SLA – Phrozen Sonic MEGA 8K
- Nettoyeur à ultrasons 30L
- Chambre UV Phrozen Cure MEGA
- Imprimante 3D de type FDM – Raise3D Pro 2
- Imprimante 3D de type FDM – FlashForge Creator Pro II
- Brodeuse numérique – Brother V3LE avec ses accessoires
- Découpe vinyle – Silhouette CAMEO 4

Outillage

- Perceuse-visseuse DEWALT + chargeur + 2 batteries
- Servante d'atelier

Matériel informatique

- 5 ordinateurs portables TERRA – CORE i5 avec souris et chargeurs
- 1 ordinateur portable TERRA – CORE i7 avec housse, souris et chargeur

Équipements divers

- Lot de 7 tables
- Lot de 4 chaises
- Lot de 4 tabourets réglables

AR Prefecture

005-210501615-20250625-250313-DE
Reçu le 01/07/2025

- ~~Lot de 4 tabourets simples~~
- 1 meuble de stockage et de chargement pour ordinateurs portables

Sécurité

- 1 trousse de secours
- 1 casque anti-bruit
- 1 boîte de bouchons d'oreille
- 1 boîte de lunettes de protection

ANNEXE 2 – Liste du matériel sur le site de l'association « Au Coin du Jeu »

Machines CNC

- 3 imprimantes 3D de type FSM - Creality Ender 3 v2
- 1 imprimante 3D de type FSM - Creality Ender 1
- 1 imprimante 3D de type FSM - prusa i3 mk3S
- 1 imprimante 3D de type résine SLA - Elegoo Mars 3 Pro
- 1 machine à laver et curer la résine - ANYCUBIC Wash and Cure 2.0
- 1 Machine Laser CO2 50W Table 500x300mm - Sematronik

Outillage

- 1 Perceuse à colonne – Parkside
- 1 Scie sauteuse à batterie – Parkside
- 1 Visseuse à batterie – Parkside
- 1 Tronçonneuse à métaux – Parkside
- 1 Découpeuse plasma – Parkside
- 3 fers à souder à panne pour l'électronique - Ionovo 60W
- 1 station à air chaud pour CMS - Toolour 500C

Matériel informatique

- 3 ordinateurs portables - ASUS A15-TUF506ICB-HN105...

Équipements divers

- 9 tables de type scolaires 2 personnes
- 2 chaises

Sécurité

- 1 Extincteur feu électrique
- 1 trousse de secours simple